

Projet éolien de Frôlois



Bulletin d'information n°3 - Janvier 2024

Madame, Monsieur,

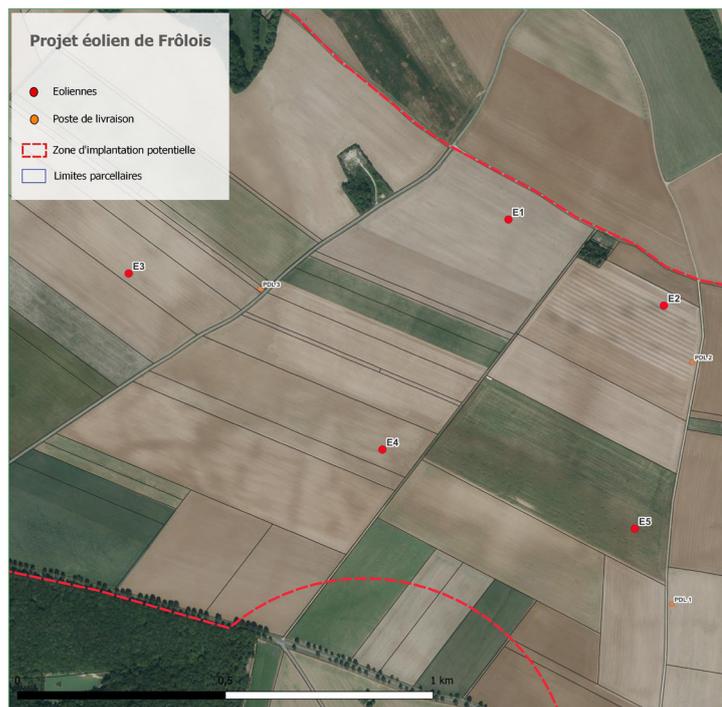
Après deux années de développement et d'études sur le site, l'implantation du projet éolien de Frôlois a été définie. Ce troisième bulletin d'information a pour objectif de vous présenter cette implantation et ses principales caractéristiques à l'aide de quelques photomontages, ainsi que de vous détailler les mesures d'évitement, de réduction et de suivi associées.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale est en cours de finalisation, et son dépôt en préfecture est prévu pour le 1^{er} semestre 2024.

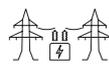
Je reste entièrement disponible pour toute information complémentaire que cela soit par mail ou par téléphone. Mes coordonnées sont au dos de ce bulletin.

Caroline WOLFF,
Responsable du projet

Les caractéristiques du projet final



5 éoliennes
4,2 à 6,2 MW par éolienne soit
21 à 31 MW de puissance totale



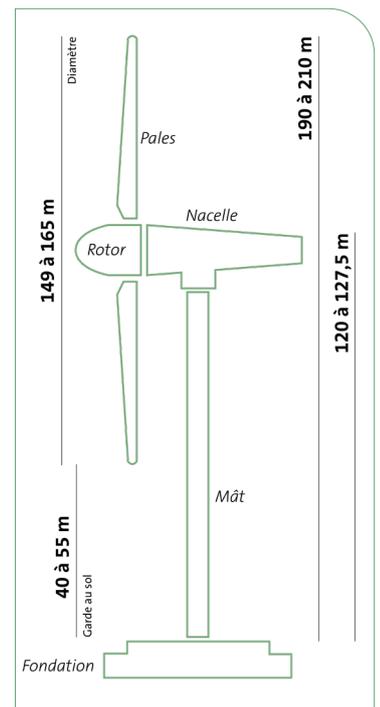
Env. 57 à 73 GWh/an
de production moyenne
annuelle*



Env. 170 000 à 250 000€/an
de retombées fiscales
pour le territoire **



Env. 25 000 à 32 000
personnes alimentées en
électricité renouvelable ***



* Estimation réalisée sur la base des données de vent du mât de mesure sur site

** IFER : 8,16 €/kW (Source: <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/795-PGP.html>)

*** Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Sources: INSEE / CRE / RTE)

Le déroulement du projet

2021

■ 1^{er} trimestre :

- Identification à Frôlois d'une zone propice à l'éolien.
- Rencontre du Maire et du Conseil Municipal.

■ 2^{ème} trimestre :

- Prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

■ 3^{ème} et 4^{ème} trimestre :

- Distribution d'un bulletin d'information aux riverains.
- Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
- Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.
- Installation d'un mât de mesure de vent sur site.

2022

- Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).
- Mise en place d'une péréquation foncière.
- Poursuite des échanges et informations des élus.

2023

- Distribution d'un deuxième bulletin d'information.
- Résultats des études techniques et environnementales.
- Visite du mât de mesure.
- Définition de la variante d'implantation et du gabarit d'éolienne.
- Organisation de permanences publiques d'information.
- Définition des mesures ERC.
- Distribution d'un troisième bulletin d'information.

Les prochaines étapes
(dates prévisionnelles) :

2024-2025

- Réalisation et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.
- Instruction de la demande par les services de l'état.
- Enquête publique d'un mois.
- Autorisation préfectorale.

Après 2026

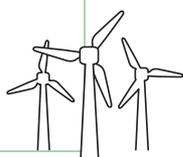
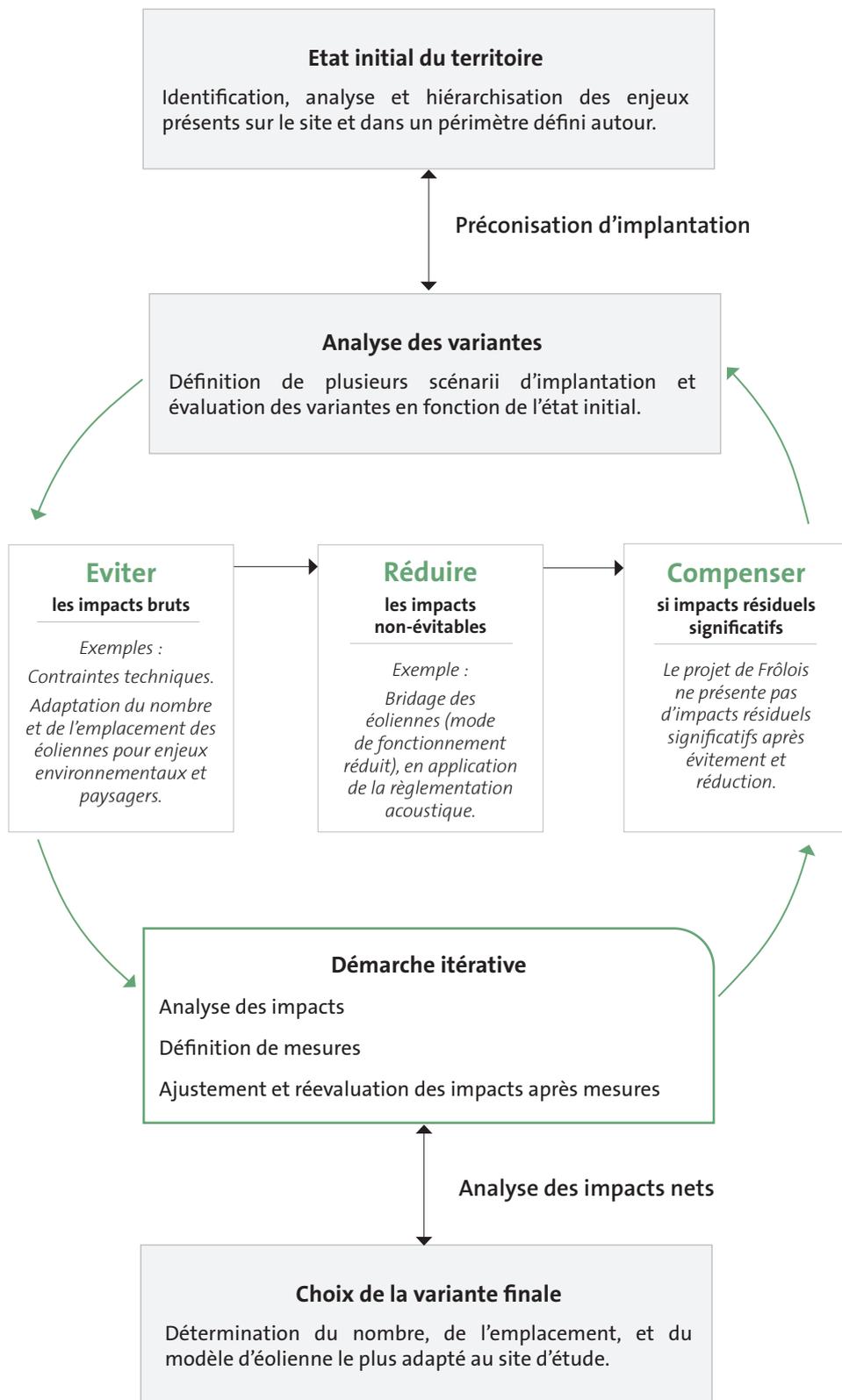
- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

La démarche Eviter-Réduire-Compenser

La définition du projet éolien de Frôlois suit la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.



Les spécificités du projet final

La définition du projet éolien de Frôlois a été guidée par :

- Un site en dehors des contraintes techniques rédhibitoires (Armée, Aviation Civile, distance aux habitations, etc.) et une ressource en vent favorable ;
- Les résultats des états initiaux (milieu humain, biodiversité, paysage, etc.) qui ont permis, dans un premier temps, d'anticiper les incidences potentielles du projet sur son environnement et d'éviter certaines zones, et dans un second temps, de mettre en place des mesures de réduction des incidences qui n'ont pas pu être évitées ;
- L'analyse de plusieurs variantes qui a permis de déterminer l'implantation qui concilie le mieux cette future source de production d'électricité décarbonée avec la préservation de l'environnement.

A travers le développement du projet, diverses mesures sont définies. Elles permettent une intégration adaptée et cohérente du projet sur le territoire, en adéquation avec les préoccupations humaines, environnementales, acoustiques et paysagères. Après l'analyse des incidences par les différents bureaux d'études, voici les principales mesures définies dans le cadre du projet éolien de Frôlois :

Mesures d'évitement et de réduction :

- Evitement des zones forestières, des haies arbustives et des périmètres de protection des captages.
- Evitement des habitats naturels d'intérêt pour la flore et la faune.
- Adaptation du calendrier des travaux au cycle des espèces.
- Choix d'un gabarit d'éolienne limitant les impacts sur les oiseaux et les chauves-souris volant à basse altitude.
- Utilisation des chemins existants, pour réduire au maximum la création de nouveaux chemins d'accès.
- Réduction de l'attractivité pour la faune volante à proximité des aménagements et arrêt des éoliennes lors des travaux agricoles.
- Bridage des éoliennes en fonction des périodes d'activité des oiseaux et des chauves-souris.
- Mise en place d'un dispositif anticollision et d'effarouchement sur les éoliennes.
- Intégration des postes de livraison en harmonie avec l'architecture locale.

Mesures de suivi et d'accompagnement :

- Suivi comportemental des oiseaux et des chauves-souris suite à la mise en service des éoliennes.
- Suivi et protection des nichées de Busard cendré et Saint Martin :



Busard Saint-Martin - Suivi et protection des nichées - © Envol Environnement

- Plantation de haies pour créer un corridor de déplacement pour les chauves-souris.
- Mise en place et suivi d'un diagnostic écologique dans la forêt communale de Frôlois.

Le projet final en images

Le bureau d'études en charge de l'analyse du paysage et patrimoine a réalisé des photomontages depuis 40 points de vue d'intérêt. Ces photomontages ont été réalisés sur la base du gabarit maximal envisagé pour ce projet, à savoir avec des éoliennes de 210 m. Nous présentons ci-dessous quelques exemples :





Photomontage depuis la D6 aux abords des Petotes, 1^{ère} éolienne à 1,8 km



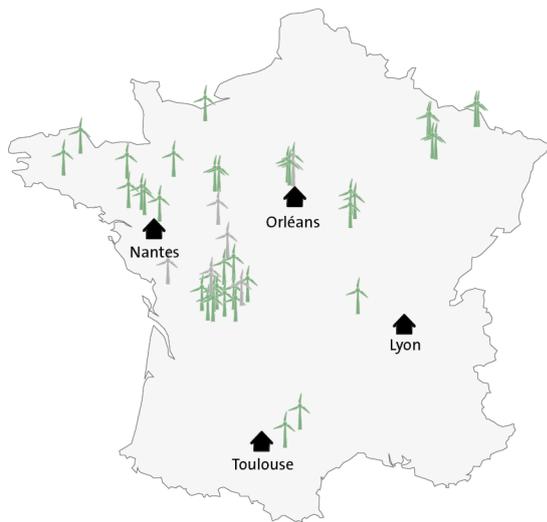
Photomontage depuis la ferme de la Combe Ernoblène, 1^{ère} éolienne à 1,8 km



Photomontage depuis Frôlois, lieu dit La Montagne, 1^{ère} éolienne à 1,9 km

ABO Wind en France

Avec son équipe de 170 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



38 parcs raccordés
193 éoliennes
401 MW



6 parcs en construction ou prêts à construire
64 MW

Contacts

Responsable du projet
Caroline Wolff
Tél. : 06 71 11 62 96
caroline.wolff@abo-wind.fr

Directrice de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr
> Zone d'information > Nos projets
> Bourgogne-Franche-Comté
> Projet éolien de Frôlois

Tournés vers le futur

ABO
WIND